

CONCLUSIONS

par

Berglind Ásgeirsdóttir,
Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Paris

L'objectif de cette conférence a été d'identifier les liens entre les migrants, les transferts de fonds et le développement économique des pays d'origine. Cette conférence a permis de donner une vue d'ensemble de l'ampleur actuelle des transferts de fonds, des caractéristiques des migrants et des canaux de transmission utilisés pour l'envoi de leur épargne dans leur pays d'origine. Une grande attention a été portée à l'impact des transferts de fonds sur l'amélioration du niveau de vie des familles des migrants et le développement économique de leurs pays.

La conférence a bénéficié d'une grande variété d'études de cas, présentant à la fois les expériences de pays membres et non membres de l'OCDE. Les discussions ont été aussi fortement enrichies par les différentes perspectives tracées par les ministres, ambassadeurs, décideurs politiques de différents ministères, représentants des Banques centrales et des banques privées, organisations internationales, organisations non gouvernementales et chercheurs. Les échanges durant ces trois jours devraient certainement contribuer à améliorer la compréhension des questions clefs relatives aux transferts de fonds et au développement économique des pays d'origine, et par là même, à renforcer la coopération internationale entre les pays d'émigration et les pays d'accueil.

Le fait que le total des transferts de fonds ait dépassé, au cours des dernières années, les flux d'aide officielle pour le développement apportée par les pays de l'OCDE aux pays non membres est revenu comme un leitmotiv tout au long de cette conférence. Ceci a conduit certains observateurs à penser que les transferts de fonds pourraient jouer un plus grand rôle pour stimuler les investissements productifs dans les pays d'origine, et par là même, inciter le développement économique et social.

Cependant, la conférence a révélé que cet argument, malgré son côté attractif, débouche souvent sur une impasse. Il a été souligné, à plusieurs reprises, que les transferts de fonds sont des transferts *privés* et que les épargnes constituées appartiennent aux migrants et à leurs familles, qui eux aussi, décident de leur utilisation. Les gouvernements peuvent cependant offrir des mesures incitatives aux migrants afin d'accroître le volume des transferts de fonds et d'orienter leur affectation dans les pays d'origine. À cet égard, nous avons pris connaissance de nombreuses tentatives qui ont échoué parce qu'elles n'ont pas reconnu la primauté du *choix* individuel dans ce domaine. On nous a également présenté quelques bonnes pratiques, dont le but était de mieux valoriser les choix effectués par les migrants, de gagner la confiance de ces derniers et de s'appuyer sur les réseaux qu'ils ont tissés tant à l'étranger que dans leurs pays d'origine,

afin de mettre les transferts de fonds au service des individus, de leurs familles, et de manière plus générale du développement économique et social.

Il serait présomptueux de ma part de rechercher à dresser immédiatement des conclusions définitives ressortant de nos discussions. Nous avons besoin de beaucoup plus de temps pour y réfléchir. Au lieu de cela, je propose de souligner quelques grandes recommandations de politiques qui semblent avoir reçu un large soutien. Je vais également suggérer quelques pistes en vue du suivi de cette conférence.

Recommandations de politiques

Tout d’abord, il n’existe pas de substituts à de solides politiques macroéconomiques, à la bonne gouvernance, à un système bancaire fiable, au respect des droits de propriété, à une stratégie tournée vers les échanges extérieurs et l’attraction des investissements directs étrangers. L’État, appuyé par la communauté internationale, a un rôle primordial à jouer afin d’établir ces principes de base du développement économique. Ce dernier ne relève pas de la responsabilité des migrants. Chaque pays a une responsabilité essentielle tant pour assurer son développement économique et social que sa marche vers le progrès.

Les transferts de fonds ne sont pas des substituts aux flux d’aide officielle au développement ou aux flux d’investissements directs étrangers. Je dois mettre l’accent sur le fait que de nombreux pays ont pris des engagements lors de la Déclaration du millénaire et de la Déclaration de Monterrey et que l’environnement international est très important à la fois pour les pays développés et pour les pays en développement. Ainsi, nous ne devrions pas oublier l’importance du commerce extérieur. En ce qui concerne plus particulièrement les questions des transferts de fonds, je voudrais souligner les recommandations suivantes :

Nous avons appris qu’il convient de reconsidérer la distinction artificielle entre les usages « productifs » et « non productifs » des transferts de fonds. Ces derniers sont utilisés pour réduire la pauvreté des ménages et subvenir aux besoins fondamentaux, mais également pour augmenter l’investissement dans les domaines de la santé et de l’éducation, par exemple, en améliorant l’investissement en capital humain dans les pays d’origine. De tels investissements en capital humain comporte une dimension importante relative au genre.

Les politiques mises en œuvre devraient faciliter, plutôt qu’imposer, les canaux ou utilisations des transferts de fonds, notamment à travers un système bancaire fiable.

- Distribuer largement l’information sur les canaux de transferts de fonds et les opportunités d’investissements. Créer un guichet unique afin de fournir des informations à tous les stades du processus migratoire et sur les transferts de fonds.
- Soutenir et accompagner les migrants qui souhaitent s’engager dans la création d’entreprises. Si des incitations particulières sont mises en place, elles devraient s’adresser à tout le monde et être ouvertes aux migrants tout comme aux non-migrants.
- Reconnaître les liens de complémentarité entre les transferts de fonds et le capital social (appréhendé par le biais de la confiance et des réseaux sociaux). Les initiatives des communautés comme le dispositif “*tres por uno*” (trois pour un) au Mexique et les exemples aux niveaux local et régional au Maroc, au Mali et au

Sénégal constituent des expériences intéressantes pour d'autres pays qui pourraient les adapter en fonction de leur propre contexte.

- Introduire des mesures pour réduire les coûts de transaction associés aux transferts et accroître la transparence. Nous avons analysé de nombreux exemples qui montrent que l'accroissement de la compétitivité entre les banques et les autres intermédiaires financiers impliqués dans les transferts, combiné à un plus large usage des technologies de l'information et de la communication, ont permis de réduire les coûts et d'accélérer le processus des transferts de fonds. Ceci est moins évident concernant la transparence puisque les taux de change utilisés lors des transferts ne sont pas toujours clairement indiqués.

Étapes suivantes

Comme je l'ai mentionné dans mon discours d'ouverture, 2005 est une année riche en décisions à prendre à l'échelle globale afin d'assurer que nous pouvons réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici 2015. Lors de la réunion ministérielle de l'OCDE en mai prochain, on mettra particulièrement l'accent sur les questions de développement, y compris l'Agenda de Doha pour le développement. De façon inévitable, le sujet des transferts de fonds va figurer dans cette discussion et je vais chercher à m'assurer que les messages de cette conférence puissent être reflétés dans les discussions ministérielles. Cette réunion ministérielle va avoir lieu juste avant le Forum OCDE, qui cette année mettra aussi l'accent sur les questions de développement, notamment dans le cadre d'une session sur les transferts de fonds. Le Forum 2005 « Sécurité, stabilité, développement : les moteurs de l'avenir » est un événement majeur de la société civile et j'espère que la plupart d'entre vous pourront y assister.

L'OCDE a une longue expérience des questions de migration, y compris du rôle qu'ont joué les transferts de fonds dans le développement des pays d'origine, comme l'Espagne, la Grèce, l'Italie le Portugal, et plus récemment, le Mexique et la Turquie. Il est important de continuer à partager ces expériences avec les économies non membres, d'optimiser l'utilisation de l'argent transféré par les émigrants, d'exploiter davantage les perspectives offertes par les nouvelles technologies afin de réduire le coût des transferts et aider à moderniser le système formel des transferts de fonds, à l'image des exemples du Portugal, du Maroc et des Philippines.

Une attention particulière pourrait être accordée à certains aspects sociaux du développement, et en particulier, à l'impact des transferts de fonds sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'éducation et des soins de santé. L'OCDE va maintenant réfléchir sur les leçons à tirer de cette conférence et considérer, parmi les propositions énumérées ci-dessus, celles qui seraient les plus pertinentes pour mettre en œuvre un suivi de cette conférence en coopération avec les économies membres et non membres ainsi que les organisations internationales et intergouvernementales concernées.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	9
---------------------	----------

Introduction : Les transferts de fonds des émigrés et leur rôle dans le développement	13
<i>Thomas Straubhaar et Florin P. Vădean</i>	

PARTIE I. LES FLUX FINANCIERS DE L'ÉMIGRATION ET LEUR IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Chapitre 1. L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : le cas de l'Afrique	43
<i>Flore Gubert</i>	

Chapitre 2. Les transferts de fonds des migrants au Maroc et leur utilisation	73
<i>Bachir Hamdouch</i>	

Chapitre 3. Mexique : Migrations internationales, transferts de fonds et développement	85
<i>Rodolfo Garcia Zamora</i>	

Chapitre 4. Migrations, transferts de fonds et impact sur le développement économique en Turquie	93
<i>Ahmet Içduygu</i>	

Chapitre 5. Politiques migratoires, transferts de fonds et développement économique des Philippines	101
<i>Carmelita Dimzon</i>	

PARTIE II. TRANSFERTS DE FONDS ET INFRASTRUCTURES FINANCIÈRES : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Chapitre 6. Principaux canaux et coûts des transferts de fonds : le cas de la Turquie	109
<i>Elif Köksal et Thomas Liebig</i>	

Chapitre 7. Western Union et le marché mondial des transferts de fonds	131
<i>Khalid Fellahi et Susana de Lima</i>	

Chapitre 8. Les service MoneySend et MasterCard™	145
<i>Olivier Denis</i>	

Annexe de la Partie II : Les infrastructures financières de transferts de fonds via le système bancaire et les autres circuits financiers : les cas du Portugal, du Maroc, de l'Amérique latine et des Caraïbes	149
<i>José Nascimento Ribeiro, Laïdi El Wardi et Mustapha Khyar, Pedro de Vasconcelos</i>	

PARTIE III. IMPACT MACROÉCONOMIQUE DES TRANSFERTS DE FONDS

Chapitre 9. Quel est l'impact macroéconomique des transferts de fonds sur les pays d'origine ?	195
<i>Jackline Wahba</i>	

Chapitre 10. Retombées macroéconomiques des transferts de fonds	203
<i>Sena Eken</i>	

Chapitre 11. Les transferts de fonds des migrants, un outil potentiel important pour le développement : le cas de l'Italie	209
<i>Ricardo Settimo</i>	

Chapitre 12. Transferts de fonds et développement : le cas de la Grèce	215
<i>Nicholas Glytsos</i>	

Chapitre 13. Les migrations internationales et les transferts de fonds réduisent-ils la pauvreté dans les pays en développement ?	233
<i>Richard Adams et John Page</i>	

PARTIE IV. INITIATIVES RÉCENTES EN VUE D'ORIENTER LES TRANSFERTS DE FONDS VERS LE DÉVELOPPEMENT

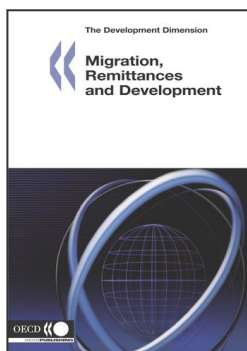
Chapitre 14. Pratique sociale et projet productif : l'expérience <i>Tres por uno</i> (Trois pour un) au Zacatecas, Mexique	265
<i>Natasha Iskander</i>	

Chapitre 15. Migrations, transferts financiers et initiatives économiques en Afrique subsaharienne	283
<i>Babacar Sall</i>	

Chapitre 16. « Migrations et Développement » : une organisation non gouvernementale au service du co-développement	299
<i>Nadia Bentaleb et Jamal Lahoussein</i>	

**PARTIE V.
TRANSFERTS DE FONDS ET PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT :
QUELQUES PROPOSITIONS**

Chapitre 17. Incorporer certains enseignements des recherches sur la migration dans les politiques des transferts de fonds	309
<i>Jørgen Carling</i>	
Chapitre 18. Canaliser les transferts de fonds vers les investissements	317
<i>Daniela Bobeva</i>	
Chapitre 19. Mobiliser les migrants pour le développement socio-économique	337
du Mali et du Sénégal	
<i>Mireille Raunet</i>	
Chapitre 20. L'aide des organisations non gouvernementales dans la collecte des transferts de fonds	369
<i>Jacques Ould Aoudia</i>	
Chapitre 21. L'expérience de l'Agence française de développement dans les programmes de codéveloppement	373
<i>Guillaume Cruse</i>	
Conclusions	383
<i>Berglind Ásgeirsdóttir</i>	



Extrait de :
Migration, Remittances and Development

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264013896-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Ásgeirsdóttir, Berglind (2006), « Conclusions », dans OCDE, *Migration, Remittances and Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264013919-26-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.